



LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 27
Avril 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers Compagnons,

L'année 2020 a frappé la France par la pandémie de la Covid-19 et c'est ainsi que le 17 mars 2020, date du début du premier confinement, nous avons été tous enfermés chez nous. Mais nous, ANMONM 82, nous avons tenté de continuer à vivre et depuis nous avons essayé de vous tenir informé comme nous vous le devons. Ainsi, avec les membres du comité de section nous avons tenu à vous faire parvenir les informations en temps réel. Par conséquent, nous vous adressons ce nouveau numéro du « Mérite 82 », le quatrième depuis le changement de présidence en mars 2019. Le temps passe vite mais c'est sans compter sur cette satanée pandémie. L'année 2020 a été privée d'une assemblée générale de la section en présentiel. En effet, après un premier report du mois de mars au mois d'octobre les directives gouvernementales nous ont empêchés de vous faire le point de situation annuelle auquel vous avez le droit en votre qualité d'adhérent. Aussi, j'ai pris la décision avec l'accord du Comité de section d'organiser une AG en mode numérique. Ce n'est pas la panacée mais il fallait absolument que vous validiez nos actions et notre budget pour l'AG nationale de l'ANMONM. Nous avons fait ce qu'il fallait pour que les personnes ayant internet puissent valider les différents rapports nécessaires à la vie d'une association. Ce sont près de 63% des adhérents qui ont pu ainsi voter et valider nos actions. Il faut espérer que cela ne sera qu'exceptionnel et que 2021 va pouvoir nous permettre de nous retrouver en présentiel et tenter de revivre une vie plus ou moins normale avec ce virus.

Adresse : Ordre national du Mérite - Section Tam-et-Garonne
1935, route du Quercy blanc 82270 - Montpezat-de-Quercy

Depuis notre dernier numéro, nous avons pu remettre le prix départemental du civisme pour la jeunesse à Moissac. Aussi, en décembre nous avons pu grâce à Madame Aureore Louis directrice du Lycée Capou de Montauban remettre le prix de l'encouragement au civisme dans les locaux de l'établissement.

Enfin, toujours pour nous rapprocher de notre jeunesse, en février 2021, nous avons récompensé les jeunes engagés de la Croix-Rouge Française. Comme vous avez pu le voir dans un précédent numéro nous avons signé une convention avec la délégation départementale de la Croix-Rouge. Nous allons continuer ainsi. Mais nous n'oublions pas nos anciens. En effet notre compagnon Michel Gabach va, soit à leur rencontre quand cela est possible, soit par des appels téléphoniques dans le but de prendre de leurs nouvelles et en cas de besoin leur proposer une aide. Ces rencontres sont très appréciées et en fonction de la crise sanitaire nous essayerons de les maintenir.

Ce numéro sera le dernier réalisé par notre compagnon Wilhelm Busch. Je tiens à lui rendre hommage appuyé pour l'excellent travail effectué au sein de notre comité pendant deux ans. En effet pour des raisons personnelles il doit nous quitter. Comme vous avez pu le voir par un message adressé par notre secrétaire, il y a quelque temps, nous avons fait appel au volontariat pour rejoindre notre comité et assurer cette mission. Les bonnes volontés sont les bienvenues. A ce jour pas de retour mais je ne désespère pas. Je rappelle que ce bulletin est un lien entre nous surtout dans cette période compliquée où il est difficile de se réunir. Il est le vôtre. Vous pouvez à n'importe quel moment transmettre les articles que vous voulez voir publiés et diffusés.

En ce qui concerne les activités à venir, elles sont dépendantes de l'évolution de l'épidémie. Dès que le drapeau et son Président peuvent être présents, ils le seront et ils le sont. Sachez que notre porte-drapeau, Maurice Hiron, a déjà participé à plusieurs cérémonies d'obsèques de compagnons depuis le début de l'année. Il a d'ailleurs accompagné notre centenaire le chanoine Raymond Laurens pour un dernier hommage. L'association l'avait honoré pour son 100^{ème} anniversaire le 1^{er} août 2020.

Je tenais aussi à vous informer que notre section disposera à compter du mois de mars 2021 d'un local à la maison du combattant de Montauban afin que nous puissions installer nos archives et d'organiser les réunions nécessaires à la bonne marche de la section. Une convention a été signée entre la mairie de Montauban et l'ANMONM 82.

J'insiste sur le fait que le rayonnement de notre association passe aussi par vous chers compagnons, en assistant aux nombreuses cérémonies patriotiques. Vous en serez informés par les moyens de communications qui sont mis à votre disposition.

Ce numéro 27 sera encore très complet avec de nombreuses rubriques ainsi qu'une information concernant l'appel à cotisation 2021.

En cette période bien compliquée prenez bien soin de vous et de votre famille. Sachez que nous sommes là pour vous aider et vous entourer. N'hésitez pas à me contacter ou à contacter les membres du comité.

Lieutenant-colonel (r) Erick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

SOMMAIRE

☞ <i>Le mot du Président</i>	01
☞ <i>Sommaire et prochains rendez-vous 2021</i>	03
☞ <i>Nouvelles promotions et nominations dans l'ordre</i>	04
☞ <i>Point de situation cotisations 2021</i>	05
☞ <i>IN MEMORIAM</i>	06
☞ <i>L'ANMONM 82 reprend ses activités</i>	08
☞ <i>Remise du Prix encouragement au civisme</i>	10
☞ <i>Les jeunes engagés de la Croix-Rouge du 82 honorés par l'ANMONM 82</i>	12
☞ <i>PV de l'Assemblée Générale 2020 de l'ANMONM 82</i>	15
☞ <i>Rapport financier et bilan des effectifs de l'année 2020</i>	19
☞ <i>Informations de l'ONAC ~ Bleuets de France</i>	22
☞ <i>Général de Gaulle et la participation (1^{ère} partie)</i>	23
☞ <i>AN-PMF-CD ?</i>	27
☞ <i>Conseils aux personnes âgées</i>	29
☞ <i>Boutique de l'ANMONM 82</i>	31
☞ <i>Merci à nos partenaires</i>	32

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2021

- ☞ 13 & 20 juin : Elections Départementales et Régionales
- ☞ 25 juin : Remise du « Prix du Comportement Citoyen » au SDIS82
- ☞ 3 juillet : Assemblée générale de l'ANMONM82 (lieu à préciser sur Montauban)
- ☞ 24 & 25 septembre : Assemblée générale de l'ANMONM Nationale à Paris

NOUVELLES PROMOTIONS et NOMINATIONS
dans l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE

Par décret du 31 décembre 2020



Au grade d'officier

- Madame Catherine VAMPOUILLE, Dirigeante associée de la société CRAMBES

Au grade de chevalier

- Madame Marie ALAYRAC, Directrice générale d'entité des services de l'APAS 82
- Monsieur Bernard BENASSY, Directeur de la Société Coopérative Artisanale de Poissonniers Professionnels
- Monsieur David BILLETORTE, Directeur de délégation départementale du Tarn-et-Garonne de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie
- Madame Brigitte LAMOURI, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de Tarn-et-Garonne
- Monsieur Pierre MARDEGAN, Directeur du SAMU82 – Chef du pôle réanimation-anesthésie-urgences – Coordinateur de la fédération urgences du 82 – Vice-président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne – Vice-président du conseil d'administration du SDIS82
- Madame Aurélie ROUSTAN, Praticienne hospitalière
- Monsieur Jérôme ROUSTAN, chef du service de réanimation et Président de la commission médicale d'établissement, centre hospitalier de Montauban
- Monsieur Jean JACQUES, Président de la FNACA de Montech.

COTISATIONS 2021

Information

Notre trésorier, le **Lieutenant-colonel (er) Eugène Cojan**, qui veille sur nos dépenses, veille également sur nos recettes qui, comme toute association, dépendent principalement des cotisations versées par les adhérents. Le montant de cette cotisation est réparti à parts égales entre le siège et les sections.

Dans ce cadre, il a l'honneur d'appeler l'attention de nos Compagnons que les cotisations sont dues pour l'exercice qui commence le **1^{er} janvier** de chaque année. Afin d'éviter des rappels qui génèrent des pertes de temps et, parfois, des frais postaux il est conseillé de verser cette cotisation au plus tôt dans l'année...

Rappel des montants pour l'année 2021 :

Membre Titulaire : 30 € Cotisation à vie : 600 €	Le mérite : 10 € Le Mérite : 50 € (5 ans)
Sympathisant : Minimum 15€ Donateur (Bienfaiteur ou Ami) : 30 €	Le mérite : 10 €

Par ailleurs, chaque adhérent peut faire un don. Ces dons permettent à notre Section d'aider les Compagnons qui rencontrent des difficultés financières et, d'une manière générale, constituent une source importante pour nos œuvres de solidarité. Nous vous remercions pour l'aide ainsi apportée.

L'ANMONM étant une association (loi 1901) reconnue **d'Utilité Publique**, en conséquence 66% de votre cotisation et de vos dons sont déductibles de vos impôts. Un reçu fiscal est délivré par le Siège en début d'année à chaque adhérent.

Cotisation, abonnement et don peuvent être réglés
par chèque libellé « **ANMONM82** » et adressé à :
Madame Hanane GUEGAN ~ Secrétaire
41, rue Adonis ~ Bat A, Apt 9 ~ 31200 Toulouse

✉

In fine, à la demande de certains Compagnons, vous pouvez régler le montant par virement bancaire sur le compte de l'ANMONM82 :

Numéro IBAN à demander au Trésorier

en précisant vos Nom Prénom N° Sociétaire (si connu) et la répartition de la somme

Exemple pour un virement de 50€ :

DUPOND Jean 082-00432 ~ Cotisation 30€ ~ Le Mérite 10€ ~ Don 10€

Eugène Cojan

IN MEMORIAM

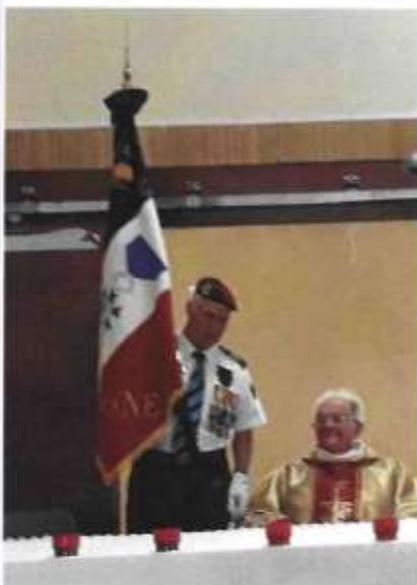
Notre compagnon le Chanoine Raymond Laurens, centenaire, nous a quitté le 27 janvier 2021 dans sa 101^{ème} année. C'est ainsi que le lendemain matin les cloches ont sonné le glas pour annoncer sa disparition.



Raymond Laurens est né à Beaumont-de-Lomagne le 2 août 1920. Il a suivi des études classiques pour l'époque : certificat d'études et brevet élémentaire obtenu en 1936 à Beaumont. Il passe le bac en 1940 au petit séminaire de Montauban. Par la suite, il intègre le grand séminaire pour être ordonné prêtre le 29 juin 1946, jour de la Saint-Pierre et Saint-Paul en la cathédrale de Montauban par Monseigneur Théas. Il est le dernier prêtre vivant ordonné par cet évêque qui a marqué la Résistance dans le département avec sa secrétaire Marie-Rose Gineste.

Après son ordination viendront les affectations dans les différentes paroisses du diocèse : 1946 vicaire à Saint-Antonin-Noble-Val, 1947 vicaire à Saint-Jean-Villeneuve à Montauban, 1950 curé de Belvèze, 1951 curé de Bouloc, 1960 curé de Cazes-Mondenard.

De 1962, il est nommé curé de Monclar-de-Quercy où en 2013 il prend sa retraite après plus d'un demi-siècle au service de ce village qui est cher à son cœur. Durant ce long sacerdoce, il a porté la bonne parole de l'évangile et les paroissiens lui en sont profondément reconnaissants. À la fin de ses activités pastorales, il a la joie de se retirer à la maison de retraite de Monclar, ne rompant pas avec ses racines et restant dans un cadre familial.



Parallèlement à sa mission de prêtre, il s'est consacré à sa passion, le football. C'est ainsi qu'à son arrivée à Monclar, il fonde et anime le club de football du village. En signe de reconnaissance le stade portera désormais son nom pour l'éternité.

Au niveau départemental, il a occupé pendant de nombreuses années le poste de secrétaire général du district de Tarn-et-Garonne, le Président étant un autre prêtre, l'abbé Joubert. Pendant 20 ans, il a assuré les chroniques foot comme correspondant du district dans « la Dépêche ». Son activité sa disponibilité, ses engagements lui vau-

dront des reconnaissances officielles. Lors d'un voyage, il se lie d'amitié avec Hubert Nonorgue, le regretté grand maître de la Confrérie de la Poule farcie qui lui ouvrira les portes de l'Ordre de la Poule Farcie dont il deviendra le Bailli de la Grésigne. Le Chanoine Raymond Laurens était le doyen des prêtres du département. Il était le dernier prêtre ordonné par Monseigneur Théas en 1946. Raymond Laurens était Chevalier de l'Ordre national du Mérite, il était également titulaire de nombreuses décorations et distinctions dans le domaine du sport, particulièrement du football. Pour son centenaire au mois d'août dernier, un grand rassemblement avec messe célébrée par le Père Laurent Bonhomme, avait eu lieu au grand hall des Trois Lacs. Le Chanoine Raymond Laurens a été inhumé dans le caveau des prêtres au cimetière de Monclar-de-Quercy à l'issue d'un office empreint de solennité et d'émotion. Le drapeau de l'ANMONM 82 était présent pour ce moment d'hommage. Le bon Dieu l'accueillie dans son paradis auprès de lui. Il était un grand serviteur et un grand missionnaire de l'Église.

Érick Lebrun

L'ANMONM 82 reprend timidement mais sûrement ses activités.

Depuis plusieurs mois la section du Tarn-et-Garonne des membres de l'Ordre national du Mérite comme beaucoup d'associations patriotiques, avait mis ses activités en standby. Mais sous l'impulsion de ses administrateurs, elle veut repartir de l'avant malgré la crise sanitaire due à la COVID-19. Pourtant, son Président et son drapeau et le portedrapeau ont pu assister à certaines cérémonies auxquelles la préfecture et la mairie de Montauban les avaient conviés.



Le lundi 25 janvier, à la maison du combattant mise à disposition gracieusement par la mairie de Montauban, le Président Érick Lebrun réunissait son comité de section pour faire un point de situation sur l'année 2020 et pour lancer l'année 2021 en espérant que celle-ci soit plus propice. En effet, les adhérents ont besoin de se retrouver et échanger. La section de l'ANMONM 82 se veut un lieu d'échange et de convivialité.

L'ordre du jour de cette réunion était conséquent et la majorité des administrateurs étaient présents. Après les avoir remerciés pour leur présence et leur présenter de vive voix ses vœux pour cette nouvelle année il a égrainé le calendrier passé et à venir même si ce dernier est encore bien maigre. Le trésorier a fait un point financier et les finances sont actuellement saines car beaucoup d'activités ont été annulées en 2020. Le Président a fait un point sur les nominations et les promotions dans l'Ordre à la suite du décret du Président de la République en date du 31 décembre 2020. Neuf Tarn-et-Garonnais ont été mis à l'honneur dans cette période bien difficile.

Mais cette réunion était aussi l'occasion de dire au revoir à un des administrateurs de la section puisque le compagnon Wilhelm Busch a décidé de quitter le département. Le Président a voulu le mettre à l'honneur car il était chargé de la communication et de la réalisation du bulletin de liaison outil essentiel pour garder le lien avec les adhérents et très apprécié par les autorités civiles et militaires du département. Wilhelm a été au comité de section pendant deux années et c'est avec tristesse que le Président le voit partir. Un objet de prestige lui a été remis.



Après un petit pot de l'amitié chacun a pu rentrer chez lui, heureux d'avoir pu se retrouver et surtout échanger et faire des propositions sur les activités en 2021 de la section dans cette période de crise sanitaire.



Érick Lebrun

Remise du prix de l'encouragement au civisme promotion 2020 par l'ANMONM 82

En 1997, M. Robert Delbès, Président de la section 82 des médaillés du travail, a créé ce prix au sein du département du Tarn-et-Garonne. En 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par M. Erick Lebrun. Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale.



La promotion de cette année compte 10 lauréats. La remise de prix devait avoir lieu le 28 mars à la suite de l'assemblée générale de la section du Tarn-et-Garonne de l'ANMONM. Mais en raison de la crise sanitaire et la mise en place du 1^{er} confinement celle-ci a été reportée. Une nouvelle date était choisie et tout le monde devait se retrouver le 10 octobre. Un nouveau confinement avait raison de cette réunion et ce fut l'annulation de l'AG. Mais c'était sans compter sur la ténacité du Président. En effet en liaison avec madame Aurore Louis directrice du lycée Capou de Montauban, une cérémonie était organisée au sein de ce lycée ce mercredi 16 décembre. La majorité des lauréats étaient présents en fonction des disponibilités de chacun car la situation de chacun entre le mois de mars et le mois de décembre avait évolué.

Après un mot d'introduction réalisé par madame Louis, le Président Erick Lebrun pris la parole pour commencer la cérémonie en rappelant

que l'Ordre National du Mérite (ONM) avait été créé en 1963 par le Général de Gaulle afin de récompenser les actes et les services des personnes civiles et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « HONNEUR-SOLIDARITÉ-MÉMOIRE » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.



Après son mot introductif il procéda à la remise des prix pour les personnes présentes.

Il était accompagné par madame Marie-Lou Garcia Présidente de la fédération nationale des déportés, internés résistants et patriotes de Tarn-et-Garonne et de monsieur Maxime Saint-Germes directeur de l'ONAC/VG. Pour ajouter en solennité des membres du comité de section M. Bernard Valette, vice-président, M. Eugène Cojan trésorier de la section et du porte drapeau Maurice Hiron.

A l'issue de la cérémonie, le Président Érick Lebrun remercia madame Aurore Louis pour son accueil ainsi que monsieur François Piperaux, monsieur Ludovic Grenouilleau et madame Isabelle Alvès pour leur investissement et la recherche de jeunes méritants.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous. Bravo à ces jeunes.

Lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2020

Clément DUCROS (Moissac), Griselda MARGINIER (La Ville-Dieu-du-Temple), Quentin GOURINEL (Meauzac), Lucille JOUANY (Montauban), Maya SKRUCH (Montauban), Titouan SKRUCH (Montauban), Ségolène DOSSAT (Montauban), Maïlle ROUY (Montpezat-de-Quercy), Pierre-Alexandre SCHMITT (Caussade) prix remis le 24 octobre à son domicile, Romain SCHMITT (Caussade) prix remis le 24 octobre à son domicile.

Érick Lebrun

Les jeunes engagés de la Croix -Rouge du département honorés par l'ANMONM 82

L'association des membres de l'ordre national du mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du Président national demande aux sections départementales d'être proche de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ces présidents successifs. En effet, ce fut le prix du comportement citoyen qui est remis chaque année en préfecture aux jeunes sapeurs-pompiers sous l'impulsion de Jean-Marc Detailleur.

Depuis un an, le prix de l'encouragement au civisme (créé par Robert Delbès ex-président des médaillés du travail et Président d'honneur de la section du Tarn-et-Garonne de l'ANMONM 82) a été transféré à notre section de l'ANMONM 82.

En 2020 ont été récompensés, au lycée Capou, 13 jeunes pour leur actions citoyennes.



Et un des derniers prix nés est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge Française du Tarn-et-Garonne.

En effet, il y a plus d'un an, après la signature d'une convention nationale, le Président de l'ANMONM 82, Érick Lebrun a pris son bâton de pèlerin pour proposer à monsieur Georges Christophe, Président de la délégation territoriale du Tarn-et-Garonne, de décliner cette convention au niveau départemental et de mettre à l'honneur de jeunes bénévoles. C'est avec un vrai engouement qu'il s'est engagé dans cette action. Cette convention a été signée entre les deux parties le 12 février 2020, sous la présidence de monsieur le préfet Pierre Besnard.



La promotion 2020 compte 8 lauréats de moins de 25 ans. La remise de prix devait avoir lieu au mois de novembre mais en raison de la crise sanitaire et la mise en place du 2^{ème} confinement celle-ci a été reportée. Une nouvelle date était choisie d'un commun accord et tout le monde se retrouvait en petit comité le 13 février à 11h00 dans les locaux de la Croix-Rouge à Montauban.

L'un après l'autre, les deux Présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes emprunts d'investissement et de belles valeurs. Au cours de cette période compliquée qui vient de s'écouler ces jeunes ont partici-

pilé à des distributions alimentaires, à des maraudes et aussi à la livraison de colis alimentaires auprès des personnes âgées ou en difficultés. Ils n'ont pas hésité à venir en aide aux plus précaires. Ces actions ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'AN-MONM 82 et c'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ONM qui est « HONNEUR-SOLIDARITÉ MÉMOIRE » valeurs partagées également par la Croix-Rouge Française. Chacun a pu recevoir des mains du Président de l'AN-MONM 82 un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée.



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS.



Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous. Bravo à ces jeunes.

Lauréats des jeunes engagés de la Croix Rouge 2020

Charlotte Marie PUDAL (Montauban), Ornella BŒUF (Bressols), Sabrina CORDONNIER (Verlhac-Tescou), Esther FOUCAUD (Montauban), Alexandre MEUX (Bressols), Doriane MATTMULLER (Corbarieu), Andréa MARCHETTI (Faudoas), Léanne AILHAS (Castelsarrasin).

Érick Lebrun

**Procès-Verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉMATÉRIALISÉE DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIO-
NAL DU MÉRITE (Section de Tarn-et-Garonne, extraits)**

Après le report de l'assemblée générale prévue le 28 mars 2020 et l'annulation de celle programmée le 10 octobre 2020, à la suite des directives gouvernementales dues à la crise sanitaire, le comité dans son intégralité et sur proposition du Président a décidé de procéder à une assemblée générale de manière dématérialisée. Les adhérents possédant une adresse électronique ont pu voter par Internet. Ils ont pu ainsi se prononcer sur le rapport moral du Président, sur le rapport d'activité de la secrétaire, sur le budget 2019 et sur le budget prévisionnel du trésorier. Enfin ils ont procédé à la réélection du tiers renouvelable et élu les nouveaux administrateurs, volontaires pour faire vivre et animer la section de l'ANMONM 82. Les adhérents ont pu voter du 19 octobre au 15 novembre 2020. 63% des membres étant connectés ont participé à ces délibérations.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT le Lieutenant-colonel (r) Érick LEBRUN

Malgré la crise sanitaire due au COVID-19 c'est avec un grand plaisir que nous avons pu organiser l'assemblée générale de la section du Tarn-et-Garonne de l'ANMONM de manière dématérialisée.

Faisons un petit rappel sur l'origine de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite. Elle a été instaurée le 27 juillet 1972 et reconnue d'utilité publique en 1987. Ses objectifs sont :

- ◆ D'assurer le rayonnement et le prestige de l'Ordre en tous lieux ;
- ◆ De maintenir et développer les valeurs morales et civiques liées à la qualité de compagnon ;
- ◆ De renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'Ordre ;
- ◆ Et de pratiquer l'entraide individuelle et collective, participer au devoir national de Mémoire et encourager sa pratique, développer, en particulier chez les jeunes, l'esprit de citoyenneté et du civisme. Les membres du comité de la section de Tarn-et-Garonne se sont efforcés de remplir ces objectifs. Ils ont été présents à de nombreuses manifestations civiles et militaires liées au devoir de Mémoire auxquelles ils ont été invités

C'est ainsi que le Président a remercié nos porte-drapeaux particulièrement M. Maurice HIRON qui depuis sa prise de présidence le 28 mars 2019 l'a accompagné à chaque fois. M. Guy FERRERO, M. GAILLAC, et M. SERGUES qui ont répondu, même dans l'urgence, aux sollicitations des autorités ou des familles de nos compagnons, lors de leurs obsèques.

Le Président Erick LEBRUN remercie aussi Michel GABACH qui a visité nos compagnons dans la difficulté car cette tâche est assez délicate. Michel l'a parfaitement remplie.

En ce qui concerne le bulletin, à la suite de la disparition de notre 1^{er} Vice-président Christian LIMONGI ; Wilhelm BUSCH a pris le relais pour la production, la rédaction de cette revue. Il a proposé la mise en place d'un comité de rédaction composé de M. François NAUD, M. Jean-Marc DETAILLEUR et du président. La parution de ce bulletin permet à nos membres et aux autorités civiles et militaires destinataires de se tenir au courant de nos activités.

Le Président veut remercier notre secrétaire Hanane GUÉGAN et notre trésorier Eugène COJAN pour leur immense travail qu'ils effectuent pour que notre section puisse fonctionner correctement.

Le Président rappelle qu'il a été instauré par Jean-Marc DETAILLEUR, un des prédécesseurs, le prix du comportement citoyen, tout particulièrement destiné à récompenser les jeunes sapeurs-pompiers volontaires et les équipes qui les instruisent et les encadrent. Dans les actions que nous avons menées et que nous allons poursuivre, le Président souhaite citer le partenariat avec la Croix-Rouge Française départementale. En effet, en février nous avons signé une convention avec M. Georges CHRISTOPHE délégué départemental de la Croix-Rouge Française. Cette convention vise à récompenser les jeunes engagés de la Croix-Rouge Française. Nous avons pris cette année la remise du prix de l'encouragement au civisme qui a été créé par mon grand ancien Robert DELBÈS en 1997. Ce prix m'a permis de repérer une jeune fille récompensée par Robert DELBÈS en octobre 2019 et qui a reçu en octobre 2020 le prix départemental du civisme pour la jeunesse.

Érick LEBRUN a été élu à l'unanimité, Président de l'ANMONM 82 pendant la réunion du comité de section du 28 mars 2019. Après son élection, le nouveau Président soumet au vote des administrateurs la nouvelle composition du Comité départemental qui a été élue à l'unanimité.

Le 20 juin 2019 s'est déroulé à Nîmes l'assemblée générale nationale. Le Président Érick LEBRUN a représenté l'ANMONM82.

Le Président de l'ANMONM 82, Érick LEBRUN a participé à la réunion des présidents de section à Paris (l'ESCP) le 3 décembre 2019.

Nous enregistrons 153 Adhérents en 2019 soit une augmentation de 9 personnes.

En 2019, Maurice HIRON a rejoint la section de l'ANMONM 82 comme porte-drapeau, il en est le titulaire. 3 autres personnes sont mobilisées : Jacques GAILLAC ~ André SERGUES ~ Guy FERRERO. Pour l'année 2019, le Drapeau de l'ONM a effectué 67 sorties dans le département du Tarn-et Garonne



En partenariat avec le SDis 82, l'ANMONM 82 a organisé le prix du comportement citoyen le 26 Juin 2019. L'objectif de ce prix est de mettre en valeur les JSP de 4^{ème} année avec la remise du prix du Comportement Citoyen.

« Le prix de l'encouragement au civisme ne récompense pas un acte isolé ou collectif de bravoure mais se veut un encouragement à une conduite citoyenne qui renforce la cohésion sociale ». Il est pertinent de rappeler l'origine du prix de l'encouragement au civisme. En 1997, Robert DELBÈS Président de la section 82 des médaillés du travail désireux d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, créé le Prix d'Encouragement au Civisme.

Dans un objectif de maintenir le lien social et de rompre l'isolement des adhérents, les associations SMLH ~ ANOCR ~ AOR ~ ANMONM rejoignent par l'ASOR ont organisé des moments de Convivialité : sortie culturelle, repas partagés.

- ⇒ La SMLH 82 en partenariat avec ANOCR – AOR – ANMONM – ASOR a organisé le samedi 12 Janvier 2019, la coque des rois à Montech.
- ⇒ Le jeudi 9 Mai 2019, 50 personnes ont participé à la visite de la Basilique Saint-Sernin à Toulouse.
- ⇒ Le jeudi 6 Juin 2019, la sortie champêtre autour d'un repas partagé sur l'aire de pique-nique du moulin de Roumégous à Saint-Antonin-Noble-Val a regroupé 20 personnes.

Le Bulletin de Liaison est un outil indispensable à la cohésion entre les adhérents de l'ANMONM 82 grâce à la diffusion d'informations. 2 Parutions en 2019 : Avril & Octobre.

Monsieur Michel GABACH rend visite aux adhérents pour éviter leur isolement. Chaque mois, il recueille des informations pour cibler les personnes à rencontrer. Il n'hésite pas à alerter le comité de section sur la situation d'un compagnon qui se dégrade (précarité, maladie, isolement, ...). Une dizaine de personnes ont ainsi été visitées directement à leur domicile.



À noter : L'intégralité du procès-verbal de l'assemblée générale 2020 (Rapport moral, rapport d'activités, rapport financier et élection au Comité de section) est disponible dans l'espace membres du site de l'ANMONM 82 :

<https://section82.anmonm.com/ANMONM/Les-sections/Tarn-et-Garonne/Espace-membres/Compte-Rendu-des-Assemblees-Generales>

Érick Lebrun & Hanane Guégan

Rapport financier et bilan des effectifs

de l'année 2020

(Trésorier : Eugène Cojan)

Rapport financier

Bilan au 31 décembre 2020 :

Solde comptable au 31/12/2019 :
4 077,66 €

Solde comptable au 31/12/2020 : (CSL
= 6 002,45 € ~ CCP = 1 058,39 € ~
ESP = 8,00 €) = 7 068,84 €

Total des recettes de l'année 2020 :
10 663€69

Total des dépenses de l'année 2020 : 7 625€01

Bilan de l'année 2020 = Excédent de 3 038,68 € (Pour mémoire :
2019 = Déficit de 127€15)



Points particuliers du budget 2020 :

Concernant les recettes : Augmentation des dons des adhérents.
500€ de dons pour le bulletin (Quercy des Iles et CANMP).

Concernant les dépenses : Annulations AGs, prix du Comportement Citoyen, voyage, concert, etc. => Environ 1 000€ d'économie.

Points à noter du budget 2020 ayant des incidences sur le budget 2021 :

Achat de 360 timbres en prévision d'une augmentation (0€97
=> 1€08) au 1^{er} janvier 2020 : 350€

Stocks d'objets ONM (Palmes, Médailles, Cravates, Livrets, etc.)
de 810€

Compte tenu de ces avoirs, en fin d'année 2020 nous avons donc un
solde d'environ : 7 060€ + 1 160€ = 8 220€

Bilan des Recettes & Dépenses de l'année 2020 :

2020	Recettes	Dépenses	Balances	Total
Cotisations	4 500,00 €	2 262,50 €	2 237,50 €	
Abonnements	880,00 €	880,00 €	0,00 €	
Dons	1 605,00 €		1 605,00 €	
Subventions	1 950,00 €		1 950,00 €	
Banque : Inté- rêts & Frais	91,45 €	112,00 €	-20,55 €	
				5 621,95 €
Fonctionnement		470,08 €	-470,08 €	
Bureautique (Office 365)		99,00 €	-99,00 €	
Assurance		115,00 €	-115,00 €	
Entraide & Dons		150,00 €	-150,00 €	
Frais (Porte- Drapeaux)		800,00 €	-800,00 €	
Bulletins		1 004,19 €	-1 004,19 €	
				-2 488,27 €
Coque des Rois - Concert	Annulé			
Voyage (pays Basque)	Annulé			
AG & Réunions (AG 82 et Paris annulées)		20,00 €	-20,00 €	
Divers (Objets)	206,00 €	497,75 €	-291,75 €	
Comportement Citoyen	Annulé			
Prix du Civisme	1 431,24 €	1 214,49 €	216,75 €	
Concert "AOR"	Annulé			
				-95,00 €
	10 663,69 €	7 625,01 €	3 038,68 €	3 038,68 €



Point des Adhérents au 31 décembre 2020 :

Décembre 2019 = 151 et 5 cotisations non payées => **146** cotisations en recette.

Fin 2020 = 150 (151 -12 & +11)

3 Radiations : Mme ECHEVARNE (FOURNEL) Evelyne ~ Mme MARIION (Anne-Marie) ~ Mme PRESSOUYRE (TOURNIE) Renée

3 Départs du Département : M. BESNARD Pierre ~ M. BERTRAND Patrice ~ M. MARCET André

6 Décès : M. PUECH Jean-Claude (18/02) ~ M. DAYMA Jean-Paul (02/04) ~ M. le GAL GAUTIER Alain (12/04) ~ M. BOGINO Pierre (20/04) ~ M. DEILLES Romain (21/08) ~ M. AMIANO Henri

7 Adhésions de Compagnons : COL VASSEUR Thierry ~ M. MAGRE Tristan ~ M. CHRISTOPHE Georges ~ Mme GREDER Joëlle ~ M. le Préfet BESNARD Pierre ~ COL BARDET Philippe ~ M. DUBOIS Jean-Claude

4 Adhésions Sympathisants : Mme Marie-Christine LIMONGI ~ Mme Solange DAYMA ~ Mme AMIANO ~ Mme BOGINO (A noter : 2 adhésions non finalisées)

Bilan : 151 – 12 + 11 = 150 et 4 cotisations non payées => **146** cotisations en recette.

Eugène Cojan





Accompagnement d'un jeune et d'un grand dans les années de la Nation
Ensemble et tous de gages et de l'histoire de guerre et
de la vie de tous les jours.

Héritière d'une tradition aux victimes des conflits du XX^{ème} siècle l'œuvre nationale du Bleuets de France (ONBF) constitue une structure intégrée à l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) depuis 1991.

Le Bleuets de France vient en aide aux militaires blessés. Il encourage leur reconstruction physique et morale en partenariat avec les hôpitaux militaires ou les institutions sportives de blessés (achat de matériel médical et d'équipements sportifs adaptés par exemple).

Les pupilles de la Nation sont accompagnés financièrement jusqu'à l'âge de 21 ans. L'aide peut prendre différentes formes : le financement d'études, d'un projet professionnel ou personnel. Les Pupilles seront accompagnés moralement tout au long de leur vie.

Les recettes du Bleuets de France abondent les crédits de l'ONACVG pour financer des actions de solidarité et des actions mémorielles et citoyennes. Dans le Tam-et-Garonne ce sont par exemple 225 000€ d'aides financières qui ont pu être allouées aux ressortissants de l'ONACVG en 2021 grâce aux dons au profit du Bleuets de France.

Les associations peuvent participer activement à ce geste de solidarité soit par l'organisation de collectes, soit par l'attribution d'une subvention. C'est ainsi que cette année l'ANMONM 82 a encore décidé d'accorder son soutien.

Il est prévu plusieurs **collectes sur la voie publique**.

Chaque année le ministère de l'Intérieur fixe un calendrier des journées nationales autorisant certaines œuvres et organismes à effectuer des quêtes sur la voie publique.

A déjà eu lieu une quête le jeudi 11 mars dans le cadre de la journée d'hommage aux victimes du terrorisme.

Les prochaines :

- ☞ du vendredi 7 au dimanche 9 mai pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 ;
- ☞ du mardi 13 au mercredi 14 juillet pour la Fête Nationale ;
- ☞ du lundi 8 au samedi 13 novembre 2021 pour la commémoration de l'armistice de 1918.

Il existe aussi **des collectes privées** qui sont organisées tout au long de l'année sans tenir compte du calendrier du ministère de l'Intérieur dans des lieux qui accueillent du public ou dans des lieux privés.

Enfin il est **possible de choisir de faire un don** par virement ou par chèque à l'ordre de « l'agent comptable principal de l'ONACVG ».

Il faut préciser que l'ONACVG est un partenaire particulier de l'ANMONM 82 car elle participe comme d'autres associations au financement du prix de l'encouragement au civisme.

Soutenir le Bleuets de France, c'est permettre à ceux qui souffrent de pouvoir envisager un nouvel avenir.

Contact sur le département : sd82@onacvg.fr

Adresse de la boutique : <https://www.boutique-bleuetsdefrance.fr/>



Érick Lebrun



GÉNÉRAL DE GAULLE ET LA PARTICIPATION

(1^{ère} partie)

Qu'est-ce que cette participation dans l'esprit du Général ? c'est une vision cohérente de la place du citoyen au sein d'une société structurée autour d'un État fort, incarnant une nation indépendante, animée par une démocratie vivante, au sein d'une économie de marché encadrée par l'état où patrons et employés sont associés à la marche des entreprises.

Comment s'est formée cette pensée ?

Le Général de Gaulle est un homme de son siècle mais apparaît tout autant comme un visionnaire

Homme de son siècle

Le 19^{ème} et la première moitié du 20^{ème} ont été marqués par la formidable mutation de la société française, d'une société à dominante agricole à celle à dominante industrielle.

L'accroissement des rendements agricoles libère une main d'œuvre et une population qui rejoint les centres industriels, donnant naissance au monde ouvrier livré à l'exploitation de sa force de travail.

La question sociale hante cette période : Nombreuses sont les réponses apportées à cette situation.

Paternalisme chez les patrons, inspirés des nécessités de la foi chrétienne ou de l'esprit des Lumières, socialisme de diverses orientations, dont celle qui triomphera, le socialisme marxiste.

La pensée du Général de Gaulle se rattache à la vision de l'Église catholique : Celle explicitée dans l'Encyclique de Léon XIII en 1892 « Rerum Novarum » soit deux ans après la naissance du Général.

« Rerum Novarum » dresse la liste des erreurs qui provoquent le mal social et expose la doctrine catholique, sur le travail, le droit de propriété, sur le principe de la collaboration opposé à la lutte des classes comme moyen fondamental pour le changement social, sur le droit de constituer des associations professionnelles.

Par sa mère, il a aussi été sensibilisé aux engagements de certains députés monarchistes tel qu'Albert de Mun (1841-1914) exigeant la limitation des horaires de travail pour les femmes et les enfants notamment.

Mais le Colonel de Gaulle évoque aussi la pensée des socialistes français, dits utopiques par leurs adversaires, dans « la France et son armée » en 1938.

Citation « ce qu'il y a de plus élevé dans la pensée se détourne des sources nationales. L'aile marchante du mouvement social, dédaignant Fourier, Proudhon, Le Play, Blanqui, s'enrôle sous la bannière de Marx ».

Notons que Proudhon a commencé sa carrière de penseur par « la propriété c'est le vol » et qu'il l'a terminé en reconnaissant la nécessité de la propriété privée à travers sa doctrine du Mutualisme, à l'origine du mouvement mutualiste si présent dans l'économie d'aujourd'hui.

Mais, **de Gaulle est aussi visionnaire** : dès le fameux discours d'Oxford en novembre 1941 il déclare après avoir souligné la place de l'Allemagne et de son chancelier dans les causes de la guerre « il faut convenir en effet que dans l'époque moderne, la transformation des conditions de vie par les machines, l'agrégation croissante des masses et le gigantesque conformisme collectif qui en sont les conséquences battent en brèche la liberté de chacun ».

« Rien ne sauvera l'ordre du Monde si le parti de la Liberté ne parvient pas à construire un ordre tel que la liberté, la sécurité, la dignité de chacun y soient garanties ».

Comme l'écrit Jacques Godfrain, qui fut Président de la Fondation Charles de Gaulle de 2011 à 2018 « la réforme sociale fondée sur la Participation a constitué la grande idée qui a sous-tendu l'action du Général de Gaulle dans le domaine social durant les trente années de sa vie politique active.

Le CNR qui rassemble toutes les sensibilités politiques de la résistance inscrit dès 1943 des mesures de participation des salariés au sein de l'entreprise.

La tension existe d'une part, entre les communistes qui privilégient d'abord un état socialiste sur des dispositions applicables aux entreprises dans une économie de marché et qui, en l'absence de cet état socialiste demande de larges nationalisations et la participation des salariés à la gestion de l'entreprise, et d'autre part, la mouvance chrétienne qui privilégie l'information et la consultation de ceux-ci tout en laissant le pouvoir de décision au chef d'entreprise.

Plus tard l'ordonnance du 22/02/1945 et surtout la loi du 16 mai 1946 définiront un pouvoir renforcé des comités d'entreprise en leur accordant les moyens de travailler ; mais, in fine, leurs pouvoirs ne prévaudront pas sur le pouvoir de décision laissé aux chefs d'entreprise.

La césure est nette entre la vision du Général de Gaulle et celle du PC et de la CGT.

Le Général est pour l'association des travailleurs au capital, pour une troisième voie entre le capitalisme sans entraves et l'économie marxiste.

Encore que là aussi, le Général de Gaulle en tient pour le rôle régulateur et parfois décisionnaire de l'État dans une économie de marché.

Cette idée se retrouve dans le programme du RPF En témoignent les nombreuses références à cette nécessaire association dans les discours du général prononcés à cette époque.

Discours à Saint-Étienne le 4 janvier 1948

« L'association qu'est-ce à dire ? d'abord ceci, que, dans un même groupe d'entreprises tous ceux qui en font partie, les chefs, les cadres, les ouvriers, fixeraient ensemble entre égaux, avec arbitrage organisé, les conditions de leur travail, notamment les rémunérations. Et, ils les fixeraient de telle sorte que tous, depuis le patron ou le directeur inclus, jusqu'au manœuvre inclus, recevraient de par la loi et en suivant l'échelle hiérarchique, une rémunération proportionnée au rendement global de l'entreprise.

C'est alors que les éléments d'ordre moral qui font l'honneur d'un métier : autorité pour ceux qui dirigent, goût du travail bien fait pour les ouvriers, capacité professionnelle pour tous prendraient toute leur importance, puisqu'ils commanderaient le rendement, c'est à dire le bénéfice commun.

C'est alors qu'on verrait naître, à l'intérieur des professions une autre psychologie que celle de l'exploitation des uns par les autres ou bien celle de la lutte des classes. »

Leurs représentations pourraient et devraient, être incorporées à l'État ; « Quelle importance prendrait alors un Conseil de la République où elles siègeraient en même temps que les représentations des assemblées locales ».

Ce passage éclaire les événements ultérieurs. On voit en lisant cette dernière partie que l'idée d'un référendum sur cette question ne date pas de 1968. La réforme des Régions et du Sénat proposée en 1969, est intimement liée à celle de la participation des travailleurs à la vie de l'entreprise.

Au mois de novembre de la même année, lors d'une conférence de presse, le général déclare « nous voulons créer pour les entreprises des types de société nouvelles, dans lesquelles les ouvriers seront des sociétaires au même titre que le capital, la direction et la technique - les ouvriers constitueront des sociétés avec ces autres éléments et en partageront avec eux les bénéfices et les risques. »

À suivre ...

Jean-Marc Detailleur

AN-PMF-CD

Quésako ?



En clair Association Nationale des Personnels Militaires Féminins Carpiquet Dieppe.

Cette association créée le 14 juin 2017 rassemble des personnels militaires féminins de toutes armées, de tous grades et durée de services, ayant été formés ou ayant servi à l'EPFAT (Ecole des personnels féminins de l'Armée de Terre) de Dieppe et à l'EIPMF de Caen Carpiquet ou dans tout autre de centre de formation spécifique aux personnels féminins (Margival, etc.)

Sous la présidence de Mme Elisabeth MUZYK STANDAERT, nous nous réunissons au moins une fois par an pour notre assemblée générale dans le magnifique domaine de « LA GRANDE GARENNE » à Neuvy-sur-Barangeon (18). Durant ce week-end, et après avoir entendu la bonne parole de notre Bureau nous discutons beaucoup, rions encore plus autour d'une table ou de savoureux repas nous sont servis. Après cela, chacune d'entre nous a tout le loisir de découvrir le domaine, faire une balade dans le magnifique parc et découvrir les animaux qui y séjournent, d'autres vont se détendre à la piscine et au sauna, vont visiter les environs ou simplement papoter, refaire le monde et nous remémorer notre vie en école ponctuée de nombreuses anecdotes...

D'autres rencontres plus intimistes sont proposées régulièrement par les responsables de régions sur Toulouse, Bordeaux, en Bretagne ou ailleurs... Pour les plus branchées et plus informatisées, notre association est également présente sur FACEBOOK (une page spécifique et un groupe fermé qui rassemble presque 650 internautes dans lequel le recrutement doit être mené). Chacune y trouve du réconfort lors des aléas de la vie mais partage aussi les moments heureux. Pour les plus isolées et moins connectées, elles sont régulièrement contactées par téléphone.

Elisabeth a une oreille toujours bienveillante et reste selon le vœu de

chacune, muette comme une tombe ou plus expansive et partage avec les autres assidues du groupe. Grâce à ce groupe nous pouvons reprendre contact avec des copines de promotion ou en découvrir de nouvelles. En plus du réconfort, il y a du partage, de tout ... recettes de cuisine, trucs et astuces divers, conseils dans de nombreux domaines. Une question posée si anodine ou complexe soit elle reçoit rapidement une réponse. Quelques unes de nos amies ont des talents qui nous font du bien, écriture, poésie, on ne s'en lasse pas. Nous rêvons à de futures retrouvailles en ces périodes difficiles.

L'année 2020

a été compliquée et nous avons dû annuler nos retrouvailles, mais nous continuons à prendre des nouvelles par mail, Facebook ou téléphone et pour toutes celles



qui sont seules et isolées cela est vital. Alors, Mesdames, vous qui avez connu ces belles écoles, que vous soyez encore en activité pour quelques unes, réservistes ou tout simplement retraitées, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir.

N'hésitez pas à contacter notre Présidente par téléphone, par SMS, Messenger, ou par mail. Elle est certes très occupée mais toujours, vous aurez un retour...

Mme Elisabeth STANDAERT ~ 52 route de Longny ~ 28250 SENONCHES
Tél : 06 64 90 10 36 ~ Mail : an-pmf-cd@orange.fr

Myriam Lamarque

Conseils aux personnes âgées

(Informations de la Gendarmerie Nationale)

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux agissements des délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Les personnes âgées sont particulièrement exposées aux :

- Cambriolages ;
- Escroqueries ;
- Abus de faiblesse ;
- Pickpockets ;
- Vols à l'arraché ;
- Arnaques sur internet et téléphones portables.



Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée ;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique ;
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance ;
- Faites installer sur votre porte un œillette et un entrebâilleur ;
- Entreposez vos outils et les échelles dans des locaux fermés ;
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle ».

Vos déplacements à l'extérieur :

- ♦ Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants ;
- ♦ Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent ;
- ♦ Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé ;
- ♦ Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- ◆ Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte ;
- ◆ Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seule ;
- ◆ Attention aux faux agents (d'électricité, d'eau, de La Poste, etc.) ; désireux de pénétrer dans votre domicile. S'assurer avant de leur qualité. Demandez à voir la carte professionnelle et effectuez un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur vos factures. Si cette présentation n'est pas une demande de votre part, ne pas donner suite ;
- ◆ Ne signez pas de documents dont le sens ou la portée ne vous semble pas clairs ;
- ◆ Attention à la vente des calendriers ! En général, seuls les pompiers et votre facteur se présentent chez vous. Attention qu'ils soient néanmoins connus de vous ;
- ◆ Ne vous laissez pas abuser, n'échangez pas vos billets de banque ;
- ◆ Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie (17 ~ 112) ;
- ◆ Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Si vous êtes victime :

- ◆ N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens ;
- ◆ En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants ;
- ◆ Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie (17 ~ 112) pour déposer plainte.

Opération tranquillité seniors

Sachez également qu'il existe au sein de la Gendarmerie Nationale, une opération appelée « Tranquillité Séniors ».

Une demande individuelle « Opération tranquillité - Seniors » peut être téléchargée sur le site :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/pour-les-seniors/operation-tranquillite-seniors>



Eugène Cojan

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, etc., aux autorités et aux conférenciers.

Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat. L'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme. Ces objets sont visibles sur le site : <https://www.recipiendaire.fr/anmonm>

Par ailleurs, un bon de commande est téléchargeable sur le site de l'ANMONM :

<https://anmonm.com/ANMONM/Fournisseurs-agrees/OBLUX-Objets-de-prestige>

Voici les objets, avec leur prix, actuellement disponibles auprès du Trésorier:

			
Cravate en Soie : 40€	Porte-clés ANMONM : 5€	Pin's ANMONM 7mm : 3€	Pin's France : 4€

	
Livret « Le Mérite » : 1€	Livret « Guide de la Citoyenneté » : 2€

Votre contact : M. Eugène Cojan ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Isle mode
TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

